

4. ARBITRES SANCTIONNÉS

Le volet arbitral révèle un impact financier et sportif significatif. **90 arbitres ont été sanctionnés**, dont 67 avec retrait de matchs. Sur le plan financier, les sanctions représentent **1 730 € de pénalités imputées**, auxquelles s'ajoutent des montants estimés non encore imputés. Les **578 points de malus** enregistrés soulignent également le poids de ces décisions dans le suivi du corps arbitral.

Ces chiffres doivent être mis en perspective : sanctionner un arbitre n'est jamais anodin. Chaque décision disciplinaire à l'encontre d'un officiel de match doit s'accompagner d'un accompagnement formatif, afin de préserver la qualité et l'attractivité du corps arbitral, ressource précieuse et souvent sous-dimensionnée dans nos championnats.

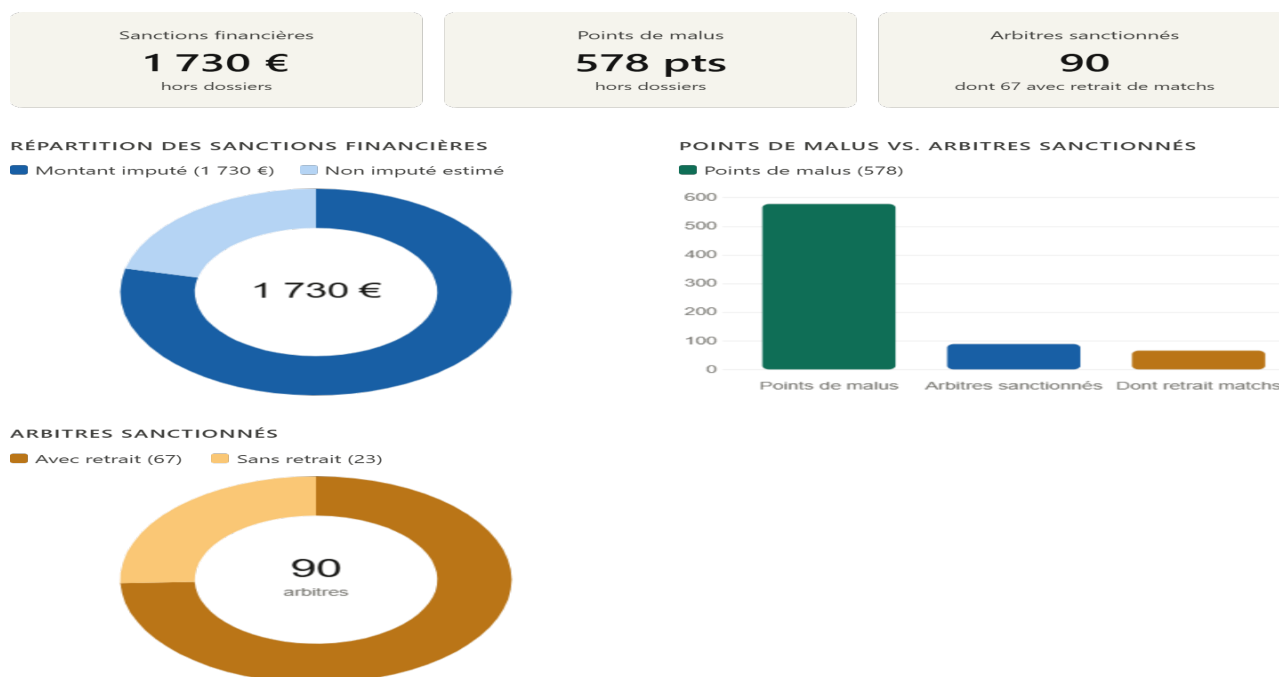


Tableau de bord : sanctions financières, points de malus et arbitres sanctionnés